

## AVANT-PROPOS

*Un lent glissement de l'Afrique du Sud vers la guerre civile est-il en train de s'opérer, alors même que Pretoria pouvait se targuer d'une consolidation sans précédent de son emprise sur les États de l'Afrique australe qui l'entourent ? Malgré leur sécheresse, les chiffres sont on ne peut plus parlants lorsqu'ils font officiellement état de plus de 600 victimes noires des violences policières depuis le début de l'année. Ni la proclamation de l'état d'urgence, en juillet, ni la brutalité de la répression, dès lors à même de se poursuivre sans justification aucune, n'ont entamé la sanglante routine des protestations, exprimées dans une atmosphère forte de spiritualité à l'occasion de l'enterrement des victimes. Depuis les émeutes de Sharpeville, noyées dans le sang en 1960, le pouvoir blanc n'a jamais dû répondre à une situation aussi lourde de conséquences à court terme. Tandis que le courage des manifestants concourt à la mobilisation en leur faveur des opinions publiques occidentales qui achèvent de découvrir l'anachronisme révoltant du système d'apartheid, l'économie prend le relais de la morale et incite les acteurs économiques privés et institutionnels, à l'étranger comme en Afrique du Sud, à la prudence, voire au repli. A l'intérieur comme à l'extérieur des frontières nationales, les savantes constructions des stratégies de Pretoria afin de verrouiller pacifiquement et à moindre coût l'emprise de la minorité blanche cèdent le pas aux ruades incohérentes d'un pouvoir retransché dans son refus obstiné de tout dialogue. Un prochain numéro de Politique africaine s'attachera à cerner les dynamiques en cours au sein de l'espace sud-africain. Consacrée à l'Afrique australe, cette livraison de la revue n'en accorde pas moins une place prépondérante à l'Afrique du Sud, omniprésente dans la sous-région par l'entremise d'échanges économiques et commerciaux dont l'asymétrie contribue à accentuer l'impact des initiatives politico-diplomatiques ou militaires de Pretoria.*

*Le devenir de l'Afrique du Sud et celui de l'Afrique australe paraissent inextricablement liés au regard des interpénétrations multiples que mettent en exergue Rob Davies et Patrick O'Meara lorsqu'ils analysent la « stratégie globale » élaborée en 1978 afin d'instaurer une « constellation des États » de l'Afrique australe dont l'Afrique du Sud « blanche », séparée des bantoustans, serait le point de focalisation. L'analyse*

*des pactes de non-agression signés avec le Mozambique et le Swaziland ou de l'accord de cessez-le-feu conclu avec l'Angola souligne les vastes ambitions de la stratégie sud-africaine à long-terme : marginalisation de la SWAPO dans le règlement du conflit namibien, interruption des soutiens extérieurs à l'ANC, alternative aux tentatives de coopération des États de la sous-région dans les cadres de la Southern African Development Coordination Conference.*

*La personnalité des interlocuteurs africains de l'Afrique du Sud autant que la portée des engagements pris par eux confèrent aux accords de Nkomati et de Lusaka une dimension tout autre que les initiatives, largement oubliées, du « dialogue » avec le Malaïzi ou la Côte-d'Ivoire. Car le Mozambique, jusqu'alors un des États les plus fermes de la ligne de front, a interrompu tout soutien à l'ANC, dont il a expulsé les militants, pour tenter d'établir de réels rapports de « bon voisinage » avec l'Afrique du Sud. De cette dernière étaient attendues une interruption du soutien accordé aux activités destabilisatrices des rebelles de la RNM, mais aussi la reprise des échanges commerciaux et des investissements sud-africains. Bien que les dispositions détaillées de l'accord de cessez-le-feu signé avec l'Angola à Lusaka soient restées secrètes, Ingolf Diener souligne les implications qu'il pourrait avoir pour la SWAPO et la décolonisation de la Namibie.*

*Signés il y a plus d'un an et demi, les accords de Lusaka et de Nkomati n'ont pas eu les effets d'entraînement que l'Afrique du Sud aurait pu en attendre. Nkomati a, certes, permis de « légitimer » l'application d'un accord similaire conclu en 1982 avec le Swaziland et jusqu'alors resté secret. A ce propos, le témoignage de John Daniel révèle l'ampleur de la répression à laquelle les militants de l'ANC et les réfugiés sud-africains doivent faire face depuis cette date. Mais l'Angola refuse encore à ce jour la conclusion d'un accord qui couvrirait un champ plus vaste que celui de Lusaka, en dépit de pressions sud-africaines directes ou par UNITA interposée : il y a quelques mois, l'interception par l'armée angolaise de commandos sud-africains qui se dirigeaient vers Cabinda a ainsi fait échouer une opération de sabotage des installations pétrolières dont le « crédit » devait être revendiqué par les forces de l'UNITA. Le régime mozambicain, pour sa part, est resté démuni face à l'audace croissante des rebelles de la RNM et en est réduit à des conjectures sur la valeur des promesses et engagements sud-africains à Nkomati. Au fil des mois, le « pari sud-africain » de Maputo a pris l'allure d'une chausse-trape : l'expérience ne peut qu'inciter des États comme le Lesotho ou le Botswana à résister aux pressions sud-africaines visant à la signature d'accords similaires. Mais en auront-ils la capacité ?*

*Si pour l'Afrique du Sud les actions destabilisatrices qui ont conduit à la signature des accords de Nkomati et de Lusaka sont incontestablement un succès, à court terme, la constellation des États demeure une abstraction aux contours plus nébuleux que jamais. Depuis l'adop-*

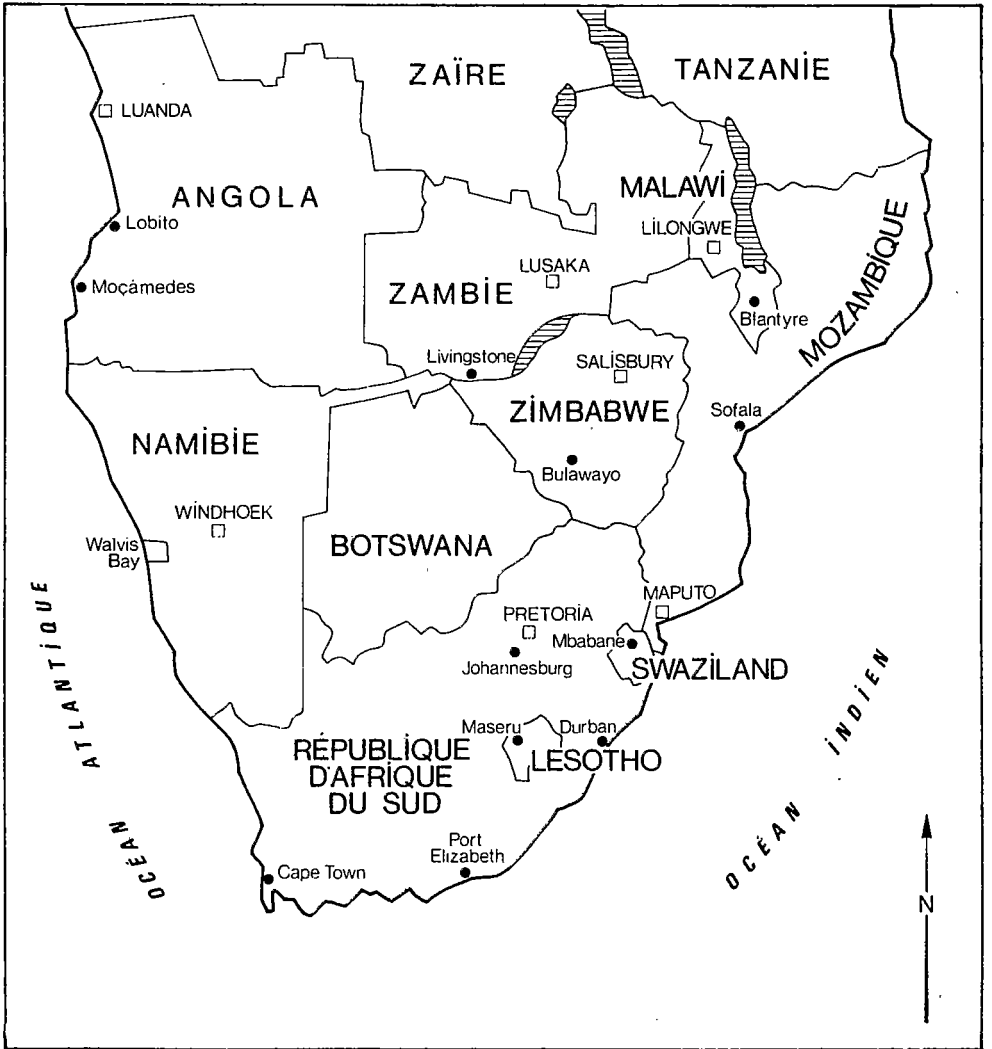
tion du projet initial en 1978, l'économie sud-africaine a subi le contre-coup du second choc pétrolier et, face à l'accumulation des incertitudes, industriels et exportateurs sont restés peu sensibles aux incitations officielles à un redéploiement géographique de leurs activités. A l'extérieur des frontières nationales, les ressources de l'État sud-africain sont elles-mêmes affectées au premier chef à des opérations militaires et à la guerre en Namibie, aux coûts croissants. L'Afrique du Sud a-t-elle encore les moyens (et le temps) de mettre en place un édifice aussi complexe que celui de la Consas ? Elle pourrait bien y avoir renoncé.

Sans remettre en cause le traitement substantiel qu'il convenait d'accorder à l'emprise sud-africaine en Afrique australe, ce numéro a souhaité éviter toute approche de la sous-région qui aurait témoigné d'un manichéisme simpliste en évacuant la problématique des fondements internes de la crise des modèles angolais et mozambicain de construction du socialisme. Aux prises avec une guerre civile depuis dix ans, le régime angolais doit sa survie à l'aide militaire soviéto-cubaine aussi bien qu'aux revenus vitaux que lui procure l'exploitation de ses ressources par des sociétés pétrolières occidentales. L'étatisation et la bureaucratisation des circuits de production ont été de pair avec un effondrement de l'agriculture, également observable au Mozambique. Les raisons de cette situation sont multiples et Michel Cahen aborde le débat sous l'angle de l'absence de droits démocratiques et de l'exercice largement formel du pouvoir populaire sur lesquels les dirigeants prétendent fonder leur autorité. Pour Michel Cahen, ceci constitue un facteur de reproduction et d'approfondissement de la crise économique et de l'isolement du régime mozambicain face à l'opposition armée de la RNM et à l'Afrique du Sud.

A l'analyse des modes de fonctionnement et des fondements de l'État répond, sur un autre registre et dans un autre champ, la présentation par Terence Ranger de quelques-uns des aspects de la constitution d'une mythologie nationale dans le Zimbabwe nouvellement indépendant. Enfin, en quelques pages, Philippe L'Hoiry dissèque les caractéristiques mal connues de l'anti-modèle de développement que le Malaŵi a longtemps été. Ses réflexions éclairent a contrario le parcours suivi par les États voisins. L'anti-modèle malawite subsiste et semble ne pas trop mal se porter. Qu'est-il advenu des modèles qui fondaient sa définition ?

Ce numéro de Politique africaine poursuit également le débat précédemment engagé à propos de la crise tchadienne et des clivages qu'elle suscite, et présente un « livre ouvert » consacré à une biographie d'Amílcar Cabral. Ce genre particulier que constitue l'analyse biographique, le processus de libération de la Guinée-Bissau, mais aussi les difficultés rencontrées par le chercheur et qui ne relèvent par toutes de l'épistémologie, sont débattus.

Daniel C. Bach,  
Gervase Clarence-Smith



AFRIQUE AUSTRALE